

1 • Identification

- **Nom du produit** EP87 Ultra décapant pour planchers
- **Code du produit:** 2358278001, 2358334001
- **Usage recommandé:**
Décapant
Décapant à planchers
- **Restrictions d'utilisation:**
Toutes autres utilisations que celles décrites sur l'étiquette et la fiche technique du produit.
- **Manufacturier:**
Avmor Ltée
950, Michelin
Laval, QC, H7L 5C1
Canada
1-800-387-8074
www.avmor.com
- **Numéro d'appel d'urgence:** CANUTEC 1-613-996-6666

2 • Identification des dangers

- **Classification du produit non dilué:**
Flam. Liq. 4 H227 Liquide combustible.
Skin Corr. 1C H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- **Éléments d'étiquetage:**
- **Pictogrammes de danger**



GHS05 GHS07

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Mentions de danger:**
Liquide combustible.
Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Peut irriter les voies respiratoires.
- **Conseils de prudence:**
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
Se laver soigneusement après manipulation.

Nom du produit **EP87 Ultra décapant pour planchers**

(suite de la page 1)

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS D'INCENDIE: Utiliser pour l'extinction: CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Garder sous clef.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale et nationale.

· **Système de classification:**

· **NFPA données (gamme 0-4):**



Santé = 2

Inflammabilité = 1

Réactivité = 0

· **Autres dangers non-classifiés:** Non connu

· **Notes:** La définition des abréviations est donnée à la section 16.

· **Classification du produit dilué:** N/A

3 • Composition/information sur les ingrédients

· **Caractérisation chimique: Mélanges**

· **Description:** Mélange: composé des substances indiquées ci-après.

· **Composants:**

141-43-5	2-Aminoéthanol	5-<10%
122-99-6	2-phénoxyéthanol	2,5-<10%
34590-94-8	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	2,5-<10%
68131-39-5	Alcools (C12-C15) éthoxylés	2,5-<10%
61790-12-3	Acides gras et huile de tall	0,1-≤2,5%

· **Indications complémentaires:**

Toute plage de concentrations est due à une protection des renseignements commerciaux confidentiels ou à la variabilité entre lots.

4 • Premiers soins

· **Description des premiers secours**

· **Après inhalation:**

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable. Consulter un médecin.

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

· **Après contact avec la peau:**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau ou prendre une douche pour un temps minimale de 15 min. Consulter un médecin si des rougeurs persistent.

· **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Enlever les lentilles de contact si la personne en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer de 15 à 60 minutes. Consulter un médecin.

(suite page 3)

Nom du produit EP87 Ultra décapant pour planchers

(suite de la page 2)

- **Après ingestion:**
Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir.
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 • Mesures à prendre en cas d'incendie

- **Agents extincteurs appropriés:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Dangers spécifiques du produit:** Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour pompiers:**
Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.
- **Autres indications:** Voir la section 9 pour les caractéristiques d'inflammabilité de ce produit.

6 • Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:**
Porter un appareil de protection respiratoire.
Porter le/les équipement(s) de sécurité recommandé(s). Eloigner les personnes non protégées.
Gants de protection (Voir Protection des Mains)
Ventilez la zone de fuite ou de déversement. Supprimer toute source d'inflammation potentielle. Le personnel de nettoyage doit porter des vêtements de protection et un équipement de protection respiratoire étanche aux vapeurs organiques.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:** Diluer avec beaucoup d'eau.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, terre de diatomée, neutralisant d'acide, liant universel, sciure (bran de scie)).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
- **Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 • Manutention et stockage

- **Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention:** Veiller à une bonne ventilation du poste de travail.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
- **Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités:**
Tenir les emballages d'origine hermétiquement fermés.
Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s):** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)

Nom du produit **EP87 Ultra décapant pour planchers**

(suite de la page 3)

8 • Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:	
141-43-5 2-Aminoéthanol	
EL (Canada)	Valeur momentanée: 6 ppm Valeur à long terme: 3 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 15 mg/m ³ , 6 ppm Valeur à long terme: 7,5 mg/m ³ , 3 ppm
122-99-6 2-phénoxyéthanol	
EV (Canada)	Valeur à long terme: 141 mg/m ³ , 25 ppm
34590-94-8 (2-méthoxyméthylethoxy)propanol	
EL (Canada)	Valeur momentanée: 150 ppm Valeur à long terme: 100 ppm Skin
EV (Canada)	Valeur momentanée: 910 mg/m ³ , 150 ppm Valeur à long terme: 605 mg/m ³ , 100 ppm

· **Produit non dilué:**· **Équipement de protection individuel:**

Équipement de protection respiratoire (Si applicable, voir la section protection respiratoire pour plus d'informations)



Gants de protection (Voir Protection des Mains)



Lunettes de protection (voir Protection des yeux)

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

· **Protection respiratoire:**

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Utiliser un appareil de protection respiratoire en cas de fortes concentrations.

Si la pièce est bien ventilée, les conditions d'utilisation normales et prévues du produit ne nécessitent pas l'emploi d'un respirateur.

· **Protection des mains:**

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit.

Gants de protection

Vérifier le bon état des gants de protection avant chaque usage.

· **Protection des yeux:**

Les lunettes de sécurité sont suggérées lors de l'usage intensif de ce produit et dans un environnement institutionnel

(suite page 5)

Nom du produit **EP87 Ultra décapant pour planchers**

(suite de la page 4)

· **Protection du corps:**

Vêtements de protection. Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail. (recommandé)

9 • Propriétés physiques et chimiques

· Forme:	Liquide
· Couleur:	Jaune Paille
· Odeur:	Amine
· Seuil olfactif:	Non déterminé
· Valeur du pH:	10,7-11,7
· Point de fusion/congélation:	Non déterminé
· Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	N/D
· Température et domaine de ramollissement:	Non déterminé
· Point d'éclair	N/D
· Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
· Température d'inflammation:	N/D
· Température de décomposition:	Non déterminée
· Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Non déterminé.
· Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non déterminée.
Supérieure:	Non déterminée.
· Pression de vapeur:	N/D
· Densité relative:	1,002-1,022
· Densité de vapeur:	Non déterminé.
· Vitesse d'évaporation:	Non déterminé
· Solubilité dans/miscibilité avec:	
l'eau:	Partiellement miscible
· Constante du coefficient de partage (n-octanol/eau, log Kow):	Non déterminée
· Teneur en solvants:	
Contenu en COV:	N/D

10 • Stabilité et réactivité

- **Réactivité:** Non-déterminée.
- **Stabilité chimique:** Le produit est stable.
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses:**
 - Risque d'incendie.
 - Réactions aux acides.
- **Conditions à éviter:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)

Nom du produit **EP87 Ultra décapant pour planchers**

(suite de la page 5)

· **Produits de décomposition dangereux:**

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

En cas de décomposition: dioxyde de carbone, monoxyde de carbone et des traces de composés halogénés volatiles.

11 • Données toxicologiques· **Renseignements sur les voies d'exposition probables** Inhalation et contacts cutané et oculaire· **Valeurs numériques de toxicité aiguë:**

· Composants Type Valeur Espèce		
ATE (Acute Toxicity Estimates)		
Oral	LD50	9043 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	8067 mg/kg
Inhalatoire	LC50 (4 h)	117 mg/L

141-43-5 2-Aminoéthanol		
Oral	LD50	2050 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	1000 mg/kg (Lapin)
Effet d'irritation de la peau	Irritation de la peau	cat. 1 (Lapin)
Effet d'irritation des yeux	OCDE, directive 405	cat. 1B (Lapin)
Sensibilisation	OCDE, directive 406	not classified (Cochon d'Inde)
122-99-6 2-phénoxyéthanol		
Oral	LD50	1260 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	5000 mg/kg (Lapin)
34590-94-8 (2-méthoxyméthylethoxy)propanol		
Oral	LD50	5230 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	>19000 mg/kg (rab)
68131-39-5 Alcools (C12-C15) éthoxylés		
Oral	LD50	>5000 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	>2000 mg/kg (Rat)
Effet d'irritation de la peau	Irritation de la peau	Not classified. (Lapin)
Effet d'irritation des yeux	OCDE, directive 405	cat. 1 (Lapin)
Sensibilisation	OCDE, directive 406	Not classified. (Cochon d'Inde)

· **Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**· **Si sur la peau:** CORROSIF: Effet fortement corrosif sur la peau et les muqueuses.· **Si dans les yeux:**

CORROSIF: Effet fortement corrosif.

Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.

· **Ingestion:**

Peut causer des irritations des voies gastrointestinales, de la nausée, des vomissements et des maux de têtes.

· **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun effet de sensibilisation connu.· **Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme:**

Un contact prolongé ou fréquent avec ce produit peut causer de l'eczéma et de l'inflammation de la peau en résultat à un effet dégraissant.

(suite page 7)

Nom du produit **EP87 Ultra décapant pour planchers**

(suite de la page 6)

· **Catégories Cancérinogènes:**

· IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)
Aucun des composants n'est compris.

· NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)
Aucun des composants n'est compris.

12 • Données écologiques· **Persistance et dégradabilité:**

Les agents de surface (tensio-actifs) et les composés organiques de ce mélange sont facilement biodégradable tel que déterminés par la directive n° 301 de l'OCDE.

· **Potentiel de bioaccumulation:** Ne s'accumule pas dans les organismes.

· **Mobilité dans le sol:** Non déterminée

· **Écotoxicité:** Aucune information pertinente n'est disponible.

· **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 • Données sur l'élimination· **Recommandation des méthodes de traitement des déchets:**

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec les sols, les drains et les égouts.

De petites quantités peuvent être diluées avec beaucoup d'eau et éliminées. De plus grandes quantités sont à éliminer conformément aux normes des autorités locales.

Éliminer conformément à tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Contactez votre agence de l'environnement local, provinciale ou fédérale pour les normes spécifiques.

· **Recommandation pour emballages non nettoyés:**

Ne pas réutiliser les contenants vides.

L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.

· **Produit de nettoyage recommandé:**

Eau.

Se reporter à la Section 7: MANIPULATION ET STOCKAGE et Section 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

pour obtenir des informations sur la manipulation et la protection des employés

14 • Informations relatives au transport· **Numéro ONU**

· **DOT, IMDG, IATA** UN3267

· **Désignation officielle de transport de l'ONU**

· **DOT+TMD** LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (ETHANOLAMINE)

· **IMDG** CORROSIVE LIQUID, BASIC, ORGANIC, N.O.S. (ETHANOLAMINE, Alcohols (C12-15) Ethoxylated), MARINE POLLUTANT

· **IATA** CORROSIVE LIQUID, BASIC, ORGANIC, N.O.S. (ETHANOLAMINE)

· **Classe(s) de danger pour le transport**· **DOT, IMDG, IATA**

· **Class** 8 Matières corrosives.

· **Groupe d'emballage**

· **DOT, IMDG, IATA** III

(suite page 8)

Nom du produit **EP87 Ultra décapant pour planchers**

(suite de la page 7)

15 • Informations sur la réglementation

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:**

- **Liste canadienne des substances**

- **Liste intérieure des substances (LSI) du Canada**

Tous les composants sont compris.

- **Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)**

Aucun des composants n'est compris.

- **Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)**

141-43-5 | 2-Aminoéthanol

122-99-6 | 2-phénoxyéthanol

34590-94-8 | (2-méthoxyméthylethoxy)propanol

- **Informations de danger relatives aux produit:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

16 • Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Les conditions d'utilisation et de la manipulation du produit sont au-delà du contrôle du vendeur. L'utilisateur est responsable d'évaluer toutes les informations disponibles lors de l'utilisation du produit peu importe son usage et de se conformer à toutes lois et tous règlements fédérales, provinciales et locaux.

- **Service établissant la FDS:**

Préparé par:

Département des affaires réglementaires

- **Acronymes et abréviations:**

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

P: Marine Pollutant

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

NFPA: National Fire Protection Association (USA)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent